De grandes précautions ont été prises de toutes parts, afin de soustraire complètement le criminel à la curiosité du public.

Il est fort probable que Favier reviendra mardi prochain, par un train de nuit.

Capture d'une bande de voleurs

Quatre individus ayant commis de nombreux vols sont arrêtés à Moulins-Lille. — D'autres arrestations sont imminentes.

Depuis un certain temps, des malandrins qui avaient formé une véritable association, dérobaient les bicyclettes imprudemment abandonnées sur la rue par leurs propriétaires, et commettaient impunément des vols au camion.

En dépit d'actives recherches, la sûreté ne parvenait pas à mettre un frein aux nombreux méfaits commis par la bande, et il fallut un hasard vraiment merveilleux pour que l'on arrivât à en tenir une grande partie sous les verrous.

Au cours d'une battue faite hier dans le quartier de Moulins-Lille, les policiers ont arrêté quatre des individus qui ont à leur actif de nombreux vols.

Des perquisitions opérées aux domiciles de ces malandrins, auraient fait découvrir des bicyclettes démontées et un grand nombre d'autres objets provenant de vols.

Le service de la sûreté continue ses recherches. Il espère capturer aujourd'hui quelques autres de ces malfaiteurs. Afin de ne pas entraver l'action de la police, nous n'entrerons pas dans de plus amples détails pour l'instant.

Le service de la sûreté garde du reste un complet mutisme sur la capture des individus actuellement sous les verrous.

Une mission ottomane à Lille

Le programme de sa visite dans notre ville

Nous avons annoncé la prochaine arrivée dans notre ville d'une mission turque, composée de quatre vingts personnes, parmi lesquelles 60 commerçants, industriels ou ingénieurs, 20 officiers et enfin 20 parlementaires ou fonctionnaires, qui viennent en France pour apprendre avec nos procédés de fabrication, les conditions de notre mouvement économique

Cette mission arrivera à Lille le jeudi 23 juin, à 7 heures 50 du soir, venant en droite ligne d'Homécourt (Vosges), où elle aura visité les établissements de la marine.

A la gare de Lille, les représentants de la Turquie seront reçus par des délégués de la Chambre de Commerce, et du Comité républicain du Commerce et de l'Agriculture. Ils se rendront immédiatement à l'Hôtel de la « Paix », où un lunch leur sera offert.

MM. Mascuraud, sénateur; Lefebvre-Méaulle, représentant commercial de la France en Turquie, et quelques autres personnalités, accompagneront la mission.

Il est fort probable que la fanfare du 16me chasseurs à pied assistera au lunch.

Le vendredi matin sera consacré à diverses visites à l'Institut Pasteur, au Palais des Beaux-Arts et à l'Ecole des Arts et Métiers.

Des tramways spéciaux conduiront nos hôtes à ces différents endroits.

A midi, à l'Hôtel de la « Paix », un déjeuner sera offert à la mission par le Comité Républicain du Commerce et de l'Agriculture.

Après quoi, les Turcs se diviseront en trois groupes, comprenant : 1. Les parlementaires ou fonctionnaires ; 2. Les industriels ou commerçants ; 3. Les officiers.

Des voitures-automobiles conduiront à destination chacun de ces groupes, qui effectueront séparément les visites suivantes :

1er groupe, sous la direction de M. Maqueller, membre de la Chambre de Commerce : visite de l'usine d'énergie électrique, de l'usine Dehaut, à Lomme, et de l'usine Franchomme-Delespaul, à Marcq-en-Barœul.

2me groupe, sous la conduite de M. Gérard négociant à Lille : visite de la Cotonnière Lilloise et de la filature Crespel, à Hellemmes, puis de l'usine Huet, rue du Pré-Catelan, à Fives.

3me groupe : Usine de Fives, filature Delbar, rue des Stations, et enfin usine des gaz comprimés, rue du Pré-Catelan.

Le soir, à huit heures et demie, un banquet sera offert à nos visiteurs à l'Hôtel Delannoy, par la Chambre de Commerce.

Le samedi 25, des tramways Mongy les conduiront à Roubaix. Ils visiteront cette ville et rentreront à Lille dans la soirée.

Le lendemain, dimanche, la mission ottomane reprendra le train pour Paris.

Congrès National des Voyageurs

A la suite de leur réception à la Mairie, le 3 juin dernier, les délégués au Congrès national des voyageurs et représentants avaient fait une collecte dont le montant, 71 fr. 75 avait été réparti comme suit : 41 fr. 75 au Bureau de bienfaisance, 30 fr. à la Caisse des Ecoles.

En accusant réception de cette somme, l'adjoint au maire, président de la Caisse des Ecoles écrit à M. Swaab, président du Syndicat des voyageurs et représentants de la région du Nord de la France, organisateur du Congrès :

« Permettez-moi, au nom de mes collègues et au mien, de vous adresser les remerciements les plus vifs pour l'heureuse idée que, vous et vos collègues, avez eue de penser aux élèves nécessiteux de nos Ecoles. Je forme l'espoir que votre initiative ne restera pas isolée, et que d'autres groupements suivront le bel exemple que vous venez de donner. »

Ajoutons qu'à la suite du banquet, une nouvelle collecte a rapporté 130 fr., qui ont été remis à M. le Préfet du Nord, pour être distribués à différentes œuvres de bienfaisance.

A FLERS

Magnifique Manifestation Laïque

Ainsi que nous l'avions annoncé, la septième fête organisée par les Amicales des écoles laïques du canton de Lannoy a eu lieu hier dimanche à Flers-Breucq. Ce fut, on peut l'affirmer, une manifestation comme jamais il ne fut donné à un laïc d'en voir, et les organisateurs peuvent être fiers du succès obtenu. Il n'est peut-être pas une commune du canton de Lannoy qui n'ait jugé devoir y assister. Croix et Wasquehal étaient largement représentées.

Mais n'anticipons pas et commençons par le commencement.

LE BANQUET

Dans l'école des garçons où a lieu le banquet, trois ou quatre cents personnes se pressent autour des tables et sont rapidement servies par de gracieuses demoiselles de l'Amicale du Breucq.

A la table d'honneur nous remarquons : M. Bourbon, président, ayant à sa droite Gustave Dubled, député de la 6e circonscription et à sa gauche : M. Delecroix, maire d'Hem ; Delporte, maire de Flers ; Dequenne et Tancré, adjoint ; Mme Guillain, directrice ; Mme Dhainaut-Deharge, présidente de l'Amicale des filles de Flers-Breucq ; M. Lamotte, conseiller général.

Dans la salle, les citoyens Lejeune-Malliez, maire de Wasquehal ; Lapaige, maire de Sailly, etc., etc....

Au champagne, plusieurs discours ont été prononcés.

Le premier, par Dequenne, adjoint au maire de Flers, président de l'Amicale Pasteur ; le second, par le maire, le citoyen Delporte.

Le voici :

Mesdames, Messieurs,

Quand l'Association amicale de Pasteur fut chargée d'organiser la fête fédérale de cette année, notre devoir nous était tout indiqué : aider à faire de cette fête non seulement notre œuvre à tous, mais une cérémonie civique aussi imposante que possible et qui puisse réjouir le cœur des bons républicains.

Comme l'a dit tout à l'heure M. le président de l'Amicale, nous disposons d'une somme de 1.000 francs.

Nous devons mettre d'accord nos actes et nos sentiments. D'ailleurs, les électeurs du Breucq, ceux surtout qui sont venus ce soir sur les bancs de notre chère école et y écouter les leçons du général Joffre, les hommes libres et fiers, aux idées larges, les produits de la Laïque, les citoyens, enfin, dignes, nous montrant admirables de bien mérités si nous avions agi autrement.

Nous avons donc cru, avec vos représentants unanimes de la municipalité, n'avoir aucun mérite à prendre cette décision.

Je suis heureux de vous remercier que vous avez mis fois à assister à notre fête fédérale et vous en remercier vivement au nom du Conseil municipal. Quand de Flers, dont la majorité est présente au banquet et qui a offert de la commune de Flers, dont la majorité est présente au banquet et qui a offert de la commune pour voyager à Flers, dont la de la fête qui a eu lieu récemment.

Je tiens aussi remercier les amicalistes de Flers, de leur présence et de leur solidarité.

DISCOURS DU CITOYEN DUBLED

Le citoyen Dubled est ensuite prié de prendre la parole. Il le fait en ces termes.

Mesdames, Messieurs,

Dans la déclaration, que lundi à la Tribune du Palais Bourbon, par le citoyen Albert Thomas, au nom du Groupe socialiste, le Parti auquel je me fais un honneur d'appartenir, demandait à la Chambre, réaffirmer sa volonté de développer l'éducation rationnelle et laïque du peuple, en élargissant et fortifiant la scolarité, en supprimant les classes trop nombreuses, en rendant l'enseignement de telle sorte qu'il soit accessible à tous, à tous ses degrés, en associant au contrôle et à l'inspection de la direction le contrôle et l'inspection des citoyens dont les enfants fréquentent l'école et des associations d'instituteurs admis à se constituer syndicalement et à délibérer librement dans leur congrès.

Cette affirmation de principe vous garantit, Mesdames, Messieurs, mon entier dévouement à l'école laïque et vous pouvez être assuré qu'elle trouvera toujours en moi un acharné défenseur, que je serai toujours avec vous au premier rang des républicains qui la veulent prospère et forte, d'autant plus prospère et plus forte qu'elle est plus attaquée, plus calomniée par l'Eglise et la Réaction.

Et je suis doublement heureux d'assister à la superbe fête fédérale des Amicales Laïques du canton de Lannoy, parce que j'y trouve l'occasion de vous affirmer, comme représentant de cette circonscription, mes sentiments pour l'Ecole laïque et parce que j'y puis aussi rendre hommage à celui que vous avez si justement appelé comme président d'honneur de votre fête, au vieux démocrate, à l'homme dont toute la vie a été consacrée à l'enseignement laïque, j'ai nommé M. Bourbon, à votre dévoué président, son ami Duquesne, au sympathique maire de Flers, le citoyen Delporte et à toutes les instituteurs et institutrices, à tous les amis groupés aujourd'hui autour d'eux.

Mesdames, Messieurs, je lève mon verre à l'Amicale laïque du canton de Lannoy, au corps enseignant, à la République démocratique et sociale.

LE CORTEGE

Le clou de la fête était, sans contredit, le cortège auquel prirent part une trentaine d'amicales d'anciennes ou d'anciens élèves d'écoles communales du canton de Lannoy.

A quatre heures toutes les sociétés étaient rassemblées dans le quartier de la ville de Roubaix, ainsi que le maire accompagné de ses adjoints ; M. Bourbon, inspecteur primaire ; Dubled, député de la 6e circonscription ; Delporte, maire de Flers ; Dequenne et Tancré, adjoint, etc., etc.

Puis le défilé commença par les rues les plus étroites tant la foule était dense des spectateurs qui se pressaient pour voir le cortège.

En tête marchait la Fanfare du Breucq, qui jouait les marches les plus entraînantes puis le comité avec le citoyen Dubled, M. Lamotte, conseiller général du canton de Lannoy ; Bourbon, inspecteur primaire ; Delporte, maire ; Dequenne et Tancré, adjoints, etc., etc.

Ecole communale de filles, Breucq ; Amicale des filles, Breucq ; Ecole communale de garçons, Breucq ; L'Amicale de l'école Pasteur, Breucq ; L'Espérance, de Wasquehal ; L'Amicale d'Annapes ; L'Amicale de Baisieux-Centre ; L'Amicale de Chéran ; L'Union des Trompettes de Croix ; L'Amicale de Tressin ; L'Union chorale de Croix ; L'Amicale des Filles d'Hem ; La Fraternelle, Amicale d'Hem ; L'Amicale d'Asc ; Fanfare municipale de Flers ; L'Union ouvrière de Flers ; L'Amicale de Touffles ; L'Amicale de Lannoy ; L'Amicale de Forest ; L'Orphéon de Lennoy ; L'Amicale du Petit-Baisieux ; L'Amicale de Lys ; L'Amicale des Filles de Lys ; Les Volontaires et Amicale de Lesquin ; L'Amicale de Lezennes ; L'Amicale des Filles de Lezennes ; L'Amicale de Sailly ; La Jeune France de Wasquehal ; La Patriote de Croix.

Toutes les musiques sur le parcours étaient applaudies et de toutes parts, lorsque les amicalistes, les jeunes enfants des écoles, les membres des amicales, des musiques et des nombreux sympathisants se faisaient entendre.

Par les rues de Bondues, d'Hem, de Wasquehal, Lannoy, de Lille, de la Marne, etc., etc., on arrive à la place Descat, où les exercices des filles de Flers donnent un magnifique concert.

LA FETE DU SOIR

Ensuite commence la fête du soir, concert et [illegible]

Toute la soirée les rues de la ville ont été très animées.

Dans [illegible] les estaminets des bals ont [illegible] cette belle manifestation laïque.

A VALENCIENNES

Une fillette écrasée par un auto

Dans la soirée de samedi, le chauffeur Dubreuil, [illegible] ans, demeurant à Carvin, avait [illegible] le meunier Gillard, [illegible] de Paris passait, revenant en auto de Valenciennes, [illegible] de Carvin.

A un moment, la jeune Blanche Blondeau, 8 ans, demeurant cour Duroussy, traversa la chaussée.

Elle fut atteinte en [illegible] par le garde-boue de devant, projetée sur le bord du trottoir. La roue de derrière lui passa sur le [illegible]

Dubreuil, [illegible] en [illegible] avec le malheur [illegible] Louis Paul, relève la fillette, qui fut transportée chez elle, où le docteur Lambert vint lui donner des soins.

Il constata une [illegible] profonde du sommet du crâne et diverses contusions. L'enfant, qui avait repris connaissance, était dans un état très grave.

La nuit a heureusement été meilleure, et la blessée, dimanche matin, avait repris connaissance.

La police a aussitôt ouvert une enquête. [illegible] devait aller à la vitesse modérée de 10 kilomètres à l'heure, tenir sa droite, avoir fait retentir sa trompe. Mais les témoignages sont contredites par plusieurs témoins, cités par le garde Caulliez.

Le chauffeur Dubois estime que l'auto allait au moins à 30 kilomètres, qu'il ne fit pas manœuvrer l'avertisseur.

Les femmes [illegible] Dubois, Brizart, Delplace, confirment ces dires.

L'accident a produit une profonde émotion dans le quartier.

Chronique électorale

LE CONGRÈS D'ANICHE

Le congrès que nous avons annoncé a eu lieu hier à Aniche, à 4 heures, dans la salle de l'hôtel du syndicat. Le citoyen Bertaux est nommé président. Après un échange courtois d'observations, la décision suivante est prise :

« Le congrès, à l'unanimité des sections (Douai-Sud, Dechy, Écaillon, Gasnapin, Aniche), désigne comme candidats aux élections du 24 juillet les citoyens MASSON, maire de Dechy, et LANNOY, ancien verrier, conseiller municipal à Aniche, et conseiller prud'homme.

DERNIÈRE HEURE

(Par Services Télégraphiques et Téléphoniques Spéciaux)

La Catastrophe de Villepreux

MILLERAND VISITE LES BLESSES

Paris, 19 juin. — Millerand, ministre des travaux publics, s'est rendu ce matin à l'hôpital de Versailles et a visité les blessés qui y sont en traitement. Il a chargé, en outre, le secrétaire général de l'administration des chemins de fer de l'Etat de se rendre auprès des familles des victimes habitant Paris et de leur présenter les condoléances du gouvernement.

LES VICTIMES

Villepreux, 19 juin. — Le nombre des morts s'élève exactement à DIX-NEUF.

Le procureur de la République de Versailles, accompagné du juge d'instruction, est sur les lieux et procède à l'identification des cadavres non encore reconnus ; il sera sans doute impossible d'identifier quelques-unes des malheureuses victimes, dont les corps sont complètement carbonisés.

On vient d'identifier le cadavre de Mme Desoeaux, belle-mère de M. Longuet, rédacteur à l'« Humanité ».

M. Leblond, de la Queue-les-Yvelines, est mort à l'hôpital de Versailles, où il avait été transporté et opéré.

M. Lauthier, habitant 41, rue Mademoiselle, à Paris, a succombé ce matin.

La circulation ne pourra être rétablie que dans la soirée. Sous l'amas de terre dont on vient de les recouvrir, les décombres fument encore.

Le grand nombre des victimes s'explique par ce fait que les voyageurs du train omnibus, qui ne sont pas descendus, se trouvaient [illegible] entre la voie et une haie très épaisse.

Au moment où l'accident se produisit, ces voyageurs essayaient vainement de s'échapper.

Mme Hoffmann, de Villepreux, qui était assise sur la banquette du premier compartiment, a pu se retirer à temps et en [illegible] de Mme son mari, qui, le bras broyé. On vit l'amputer.

SCENES DECHIRANTES

Villepreux, 19 juin. — [illegible] à la [illegible] Versailles [illegible] Pendant [illegible] M. Astrand, préfet de Seine-et-Oise, M. Fallières, président de la République, M. Dubois, préfet de police, [illegible] de la direction, sont restés dans la salle [illegible] Peu à peu, les renseignements [illegible] valent, au milieu des sanglots de désolation, dans les corps chaque [illegible] aux employés [illegible] des pompes funèbres qui procédaient à la mise en bière.

Les corps ou les débris de corps étaient mis dans un premier cercueil en zinc, lui-[illegible] était placé ensuite dans un cercueil en chêne, afin que chaque corps soit dirigé sur la destination indiquée par [illegible]

A partir de 4 h. 30, la circulation des trains est rétablie sur la voie descendante et les trains se dirigeant vers Paris peuvent traverser les lieux de la catastrophe à petite allure.

Les curieux, venus nombreux, sont maintenus à distance par le service d'ordre.

Le président de la République a fait présenter ses condoléances aux familles des victimes de la catastrophe de Villepreux par le préfet de Seine-et-Oise.

M. Cochery est venu à 5 heures à Villepreux. M. Autran l'a mis au courant de tout ce qui s'est passé.

DOUZE CADAVRES RECONNUS

Douze cadavres sur les dix-neuf ont été reconnus.

Il en reste sept que l'on ne peut identifier, car ils se composent de morceaux informes complètement carbonisés. Il reste un certain nombre de bijoux et d'objets divers qui n'ont pas été reconnus et qui pourront servir à indiquer les noms des personnes disparues.

LE MECANICIEN LEDUC

Le juge d'instruction a été avisé que le mécanicien du train tamponneur, M. Leduc, était malade et ne pouvait se rendre à Versailles pour être interrogé. Le juge d'instruction a aussitôt envoyé une commission rogatoire.

Le mécanicien est placé sous mandat d'amener.

Les familles et les amis des personnes supposées se trouver dans le train continuent à arriver en quête de nouvelles. Malheureusement, ce qui reste des corps non reconnus est vraiment méconnaissable.

Tous les corps et débris de corps ont été mis en bière dans la soirée. Les cercueils ont été déposés dans un hangar transformé en chapelle ardente.

LE DEBLAIEMENT

Les équipes d'ouvriers qui travaillent sans discontinuer ont fini ce soir de dégager les débris et les terres se trouvant sous la locomotive. Ce travail, fait très minutieusement, sous la surveillance des piqueurs, n'a amené la découverte d'aucun débris humain. Il ne reste qu'une partie se trouvant sous l'avant de la locomotive qui n'a pu encore être dégagée.

On croit cependant qu'aucun corps ne peut se trouver à cet endroit.

Les ouvriers ont déjà commencé à soulever la locomotive. Ils vont continuer ce travail, qui demandera probablement deux ou trois jours.

Une famille foudroyée

Moulins, 19 juin. — Au cours d'un violent orage, la foudre s'est abattue sur la maison de M. Hauroyer, cultivateur à Louroux-Bourbonnais, au moment où ce dernier se trouvait à table avec ses deux fils, Antoine et Louis, et son gendre, M. Gilbert-Louis Vénuat, facteur-chef à la Société des Chemins de fer économiques, à Nevers.

La foudre frappa M. Vénuat, qui fut tué sur le coup. Ses beaux-frères et son beau-père en furent quittes pour une violente commotion.

M. Vénuat était âgé de 29 ans et laisse une veuve avec deux jeunes enfants.

La santé du Kaiser

Postdam, 19 juin. — D'après une communication signée des docteurs Ilberg et Niemer, médecins de l'Empereur, l'affection qui gêne ou fait souffrir l'empereur prend une tournure favorable.

L'épanchement a presque entièrement disparu. Il n'existe pas de furoncle ni de rougeur de la peau.

L'inflammation, sans doute bienfaisante d'après l'opinion, une opération aurait eu lieu est de plus [illegible]

Les [illegible] dernières le « Lokal Anzeiger » [illegible] sur la prétendue opération qu'aurait subie hier l'empereur, ainsi que les [illegible] relatives à l'arrivée au [illegible] du docteur Bier, chirurgien et conseiller intime, qui aurait assisté les médecins du Kaiser dans l'opération, sont, d'après nos informations, inventées de toutes pièces.

Grève de candidats

Antwerpen, 19 juin. — A la suite de son [illegible] aux demandes [illegible] de M. [illegible] sa retraite, [illegible] M. [illegible] n'accepter cinq candidatures nouvelles, mais aucun candidat [illegible] n'est à peine [illegible] ont voté ce matin.

Désespoir d'un renégagé

Rennes, 19 juin. — Pendant une marche militaire, le soldat Rozier, rengagé au 11e régiment d'infanterie, s'est porté deux coups de couteau dans la région du cœur.

Depuis quelque temps, ses camarades s'étaient aperçus que Rozier était d'une humeur sombre et taciturne.

On ignore encore les causes de cet acte de désespoir.

La crise ministérielle en Portugal

Lisbonne, 19 juin. — Le roi Manuel a [illegible] pour mettre fin à la crise ministérielle.

Le bruit a été mis que M. Antonio Azevedo serait chargé de former le nouveau cabinet.

Le [illegible] en Allemagne

Berlin, 19 juin. — [illegible] ballonnage dans la [illegible] Stettin, à Uecedom, [illegible] conservateurs [illegible] qui a [illegible] par le [illegible] avec l'appel [illegible] ayant [illegible] pour [illegible] les libéraux, [illegible] dans [illegible] parties de l'[illegible] dans des circonscriptions [illegible] voix à l'opposition socialiste [illegible] Les [illegible] de 1911 [illegible] 10 socialistes [illegible] tag.

Attentat contre un express

Bruxelles, 19 juin. — Dans la nuit de samedi à dimanche, vers minuit, des inconnus, qui s'étaient dissimulés dans un bosquet situé à la rue Emile [illegible], à Laeken, près de la ligne du chemin de fer, entre [illegible] sur l'express Bruxelles-Grand-[illegible] ne passant pas [illegible] de quatre [illegible] Un pierre [illegible] le [illegible] de la voie. [illegible] personne. La police a ouvert une enquête.

La Mission Ottomane fêtée à Paris

FETE SPORTIVE

Paris, 19 juin. — Les membres de la mission ottomane ont assisté ce soir à une fête sportive donnée au champ d'aviation d'Issy-les-Moulineaux.

A 4 heures, 11 ballons sont partis successivement.

A 5 heures et demie, le dirigeable « Liberté » a fait son apparition. Il s'est livré à quelques évolutions et est riparti sans atterrir.

A 5 heures 50, les aéroplanes sont sortis. Le lieutenant Féquant, notamment, a fait un vol avec, comme passager, le général turc Rechad-Pacha.

GRAND BANQUET

La Ligue Franco-Ottomane a offert ce soir avec le concours de la Chambre ottomane de Paris un grand banquet en l'honneur de la mission d'étude qui se trouvey actuellement à Paris.

MM. Pichon, ministre des Affaires étrangères, et Naoum Pacha, ambassadeur de Turquie, assistaient à ce banquet, qui était présidé par M. Beauquier, député, président d'honneur de la Ligue, assisté de deux vice-présidents, M. Niclauss, industriel, et Chekri-Ganes, président de la chambre de commerce ottomane.

M. Fallières et M. Briand s'étaient fait représenter.

Parmi les convives, le général Brun, M. Cochery, ministre des finances, le général Delstein, MM. Mascuraud, Etienne, Pelletan, Dumont, Lafferre, etc...

Au dessert, des toasts ont été portés par M. Beauquier et par Chaoum Pacha, puis Ismaël Djenani Bey, chef de la délégation, a rappelé la vieille amitié unissant la France à la Turquie.

M. PICHON, prenant la parole, s'est félicité de la visite de la mission, qui scelle l'amitié séculaire de la France et de la Turquie, donne une forme pratique à la communauté de leurs vues, consacre la liaison de leurs intérêts matériels. Il a ajouté qu'il considérait le sort de la Turquie comme lié à son gouvernement et a affirmé sa foi dans son avenir, disant que la France ne demandait qu'à contribuer au développement de l'empire ottoman.

NAOUM PACHA remercie de l'accueil chaleureux fait à la mission, dont la visite encourage à terminer sa tâche et à resserrer et développer les liens unissant la France à la Turquie.

Dernières Nouvelles REGIONALES

A TOURCOING

Le double assassinat

M. Rougeron, commissaire de police du 1er arrondissement, a interrogé sur commission rogatoire de M. Delale, juge d'instruction, Alfred Pique, rue de la Blanche-Porte, 157, une voisine de la veuve Vermissen, qui recueillit cette dernière au moment du drame.

Mme Pique a déclaré avoir entendu, de chez elle, le bruit d'une violente dispute et a [illegible] des détails sur la scène du double meurtre.

Les funérailles des deux victimes ont eu lieu samedi après-midi, à trois heures.

Le corps du débardeur Jules Ladesou, a été transporté directement au cimetière du Pont-de-Neuville. L'assistance était peu nombreuse.

A ROUBAIX

Deux Lillois tamponnés par un auto

Dans la soirée de dimanche, vers six heures et demie, M. Louis Fonteyne, tailleur [illegible] à Fives, 40, rue Duplex, et son [illegible] 20 ans, descendaient place de la [illegible] arrivant de Wattrelos. Ils [illegible] le tramway Mongy pour [illegible] qui les prit tous les deux [illegible] M. Voreux, Cau, [illegible] 178, rue du Collège.

M. [illegible] ne fut pas blessé, il eut seulement son veston déchiré, mais [illegible] une forte confusion avec plaie [illegible] et une plaie insignifiante au [illegible] Il a reçu les soins de M. le [illegible] dans un estaminet voisin. [illegible] qui tous deux furent reconduits à Lille par l'auto de M. Voreux-Cau.

FEUILLETON DU 20 JUIN. — N. 214

SALVATOR

par Alexandre Dumas

M

La seconde vue

M. Jackal indiqua de la main une chaise à Gibassier.

Cette chaise était placée en face de lui, de l'autre côté de la table.

En lui indiquant la chaise, il lui fit signe de s'asseoir; mais Gibassier, jaloux de montrer à M. Jackal qu'il n'était point étranger aux lois de la civilité puérile et honnête :

— Permettez-moi avant tout, dit-il, de vous féliciter, cher monsieur Jackal, sur votre retour à Paris.

— Acceptez, de ma part, des félicitations semblables sur le même sujet, répondit courtoisement M. Jackal.

— J'aime à croire, dit Gibassier, que votre voyage s'est effectué heureusement.

— Le plus heureusement du monde, cher monsieur Gibassier ; mais trêve aux compliments, je vous prie : faites comme moi, asseyez-vous.

Gibassier s'assit.

— Prenez une côtelette.

— Tendez votre verre.

Gibassier tendit son verre.

— Là, maintenant, dit M. Jackal, mangez, buvez, et écoutez-moi.

— Je suis tout oreilles, dit Gibassier en mordant à belles dents dans la noix de sa côtelette.

— Donc, continua M. Jackal, par l'aînerie de cet agent, vous avez perdu de vue votre homme, cher monsieur Gibassier ?

— Hélas ! répondit Gibassier en posant l'os défiguré de sa côtelette sur une assiette, vous m'en voyez au désespoir !... Etre chargé d'une mission de cette importance, l'accomplir à sa gloire, — le mot peut se dire, — et échouer au port !

— C'est du malheur.

— Je vivrais cent ans, que je ne me pardonnerais pas...

Et Gibassier fit un geste de désespoir.

— Eh bien, dit tranquillement M. Jackal, après avoir humé un verre de bordeaux, et fait claper sa langue, je serai plus indulgent je vous le pardonnerai, moi !

— Non, non, monsieur Jackal ; non, je n'accepte pas votre pardon, dit Gibassier ; je me suis conduit comme une huître ; pour tout dire, j'ai encore été plus bête que l'agent.

— Que vouliez-vous faire contre lui, cher monsieur Gibassier ? Il me semble qu'il y a un proverbe approprié à cette circonstance : « Contre la force... »

— Je devais l'assommer d'un coup de poing, et courir après M. Sarranti.

— Vous n'auriez pas fait deux pas sans être arrêté par les agents de garde.

— Oh ! fit Gibassier menaçant, comme Ajax, les dieux du poing.

— Mais, puisque je vous répète que je vous pardonne, reprit M. Jackal.

— Alors, si vous me pardonnez, dit Gibassier renonçant à la pantomime expressive à laquelle il se livrait, c'est que vous avez un moyen de retrouver *notre* homme. Vous me permettez de dire notre homme, n'est-ce pas ?

— Allons, pas mal, répondit M. Jackal, ravi de la preuve d'intelligence que venait de lui donner Gibassier en devinant que, s'il n'était pas inquiet, c'est qu'il avait sujet de ne pas l'être. Pas mal ! et je vous autorise, mon cher Gibassier, ne fut-ce que pour vous récompenser, à appeler M. Sarranti *notre* homme ; car, enfin, il vous appartient autant, à vous qui l'avez perdu après l'avoir découvert, qu'il m'appartient, à moi qui l'ai retrouvé après que vous l'aviez perdu.

— Ce n'est pas possible, dit Gibassier stupéfait.

— Qu'est-ce qui n'est pas possible ?

— Que vous l'ayez retrouvé.

— C'est cependant ainsi.

— Comment cela peut-il se faire ? Il y a une heure à peine que je l'ai perdu !

— Et, moi, il n'y a que cinq minutes que je l'ai retrouvé.

— De façon que vous le tenez ? demanda Gibassier.

— Oh ! non pas ; vous savez que nous devons procéder avec lui d'une façon toute particulière. Je le tiendrai, ou plutôt c'est vous qui le tiendrez... Seulement, cette fois, ne le perdez plus, car je ne pourrais décemment le faire afficher.

C'était bien aussi l'espoir de Gibassier de le retrouver. Il y avait eu, la veille, dans la rue des Postes, entre les quatre conspirateurs et M. Sarranti, rendez-vous pris à l'église de l'Assomption; mais M. Sarranti pouvait concevoir quelque doute, et ne pas se rendre à cette église.

D'ailleurs, Gibassier ne voulait pas avoir l'air de posséder d'avance ce point de mire.

Il était donc arrivé résolu à mettre sur le compte de son génie la *revue* de Sarranti, comme on dit en termes de chasse.

— Et comment le retrouverai-je ? demanda Gibassier.

— En suivant sa piste.

— Mais, puisque je l'ai perdue...

— Il n'y a pas de piste perdue, Gibassier, avec un piqueur comme moi et un limier comme vous.

— Alors, dit Gibassier, convaincu que M. Jackal se vantait, et voulant le pousser à bout, alors, il n'y a pas un moment à perdre.

Et il se leva comme pour courir après M. Sarranti.

— Au nom de Sa Majesté, dont vous avez l'honneur de sauver la couronne, je vous remercie de ce noble empressement, cher monsieur Gibassier, fit M. Jackal.

— Je suis le plus humble, mais le plus dévoué sujet du roi ! dit Gibassier en s'inclinant avec modestie.

— Bien ! fit M. Jackal; et soyez sûr que votre dévouement sera récompensé. Ce ne sont point les rois qu'on peut accuser d'être ingrats.

— Non, ce sont les peuples, répondit Gibassier en levant philosophiquement les yeux au ciel. Ah !...

— Bravo !

— En tout cas, cher monsieur Jackal, en dehors de l'ingratitude des rois et de la reconnaissance des peuples, laissez-moi vous dire que je suis tout à votre disposition.

— Non, vous me ferez bien l'amitié de manger une aile de ce poulet.

— Mais s'il nous échappe tandis que nous mangeons cette aile ?...

— Il ne nous échappera pas : il nous attend.

— Où donc cela ?

— A l'église.

Gibassier regarda M. Jackal avec un étonnement croissant. Comment M. Jackal était-il, sur ce point, presque aussi bien instruit que lui ?

N'importe, il résolut de voir jusqu'où allait la science de M. Jackal.

— A l'église ! s'écria-t-il. J'aurais dû m'en douter.

— Et pourquoi cela ? demanda M. Jackal.

— Parce que, répondit Gibassier, un homme [illegible] de cette formidable façon [illegible] que s'il court à son salut.

— De mieux en mieux, cher monsieur Gibassier ! dit le chef de police, je vois que vous êtes quelque peu observateur, et je vous en félicite, parce que désormais votre état sera d'observer. C'est cela, je vous le répète, à l'église que vous trouverez votre homme.

Gibassier voulut voir si M. Jackal était renseigné jusqu'au bout.

— Et à quelle église ? demanda-t-il espérant le prendre en défaut.

— A l'église de l'Assomption, répondit simplement M. Jackal.

Gibassier marchait de surprise en surprise.

— Vous connaissez bien l'église de l'Assomption ? insista M. Jackal voyant que Gibassier ne répondait pas.

— Parbleu ! répliqua Gibassier.

— Mais par ouï-dire, sans doute, car je ne vous crois pas d'une piété très ardente.

— J'ai ma foi comme tout le monde, répondit Gibassier en levant béatement les yeux au plafond.

— Je ne serais pas fâché d'être édifié là-dessus, dit M. Jackal en versant le café à Gibassier ; et, si nous avions quelques moments de plus, je vous prierais volontiers de m'exposer votre système théologique. Nous avons, vous le savez, de grands théologiens, rue de Jérusalem. L'habitude de la claustration a dû vous conduire à la méditation. Ce serait donc, si le temps ne nous manquait pas, avec un véritable plaisir que je vous verrais soutenir une thèse sur ce sujet. Malheureusement, l'heure s'avance, et nous n'en avons véritablement pas le loisir aujourd'hui. Mais j'ai votre parole, ce n'est que partie remise.

Gibassier écoutait en clignant les yeux, et en sirotant son café.

— Donc, continua M. Jackal, vous trouverez votre homme à l'Assomption.

— A matines, à complies ou à vêpres ? demanda Gibassier avec une indéfinissable expression, tout à la fois de malice et de naïveté.

— A l'heure de la grand'messe.

— Vers onze heures et demie, alors ?

— Soyez-y à onze heures et demie, si vous voulez; mais votre homme n'arrivera guère qu'à midi.

C'était bien, en effet, l'heure convenue.

— Il est onze heures ! s'écria Gibassier en regardant la pendule.

— Attendez donc, impatient que vous êtes ! vous vous donnerez bien le temps de faire votre gloria.

Et il versa un demi-verre d'eau-de-vie dans la tasse de Gibassier.

— *Gloria in excelsis !* dit Gibassier en levant sa tasse à deux mains, comme il eût levé un encensoir.

M. Jackal inclina la tête en homme qui est convaincu de mériter cet honneur.

— Maintenant, dit Gibassier, laissez-moi vous dire une chose qui n'ôte rien à votre mérite, devant lequel je m'incline et auquel je rends pleinement hommage.

— Dites !

— Je savais tout cela comme vous.

— Ah ! vraiment ?

— Oui, et voici comment je le savais...

Alors, Gibassier raconta à M. Jackal toute l'histoire de la rue des Postes, comment il s'était fait passer pour un affilié, comment il était entré dans la maison, comment il avait été convenu que l'on se trouverait à midi à l'église de l'Assomption.

M. Jackal écouta, à son tour, avec une attention qui était un hommage muet à la sagacité de son interlocuteur.

(*A Suivre*).